

ARRÊTÉ DU MAIRE

23 / 2012

**TEMPORAIRE INTERDISANT LE
STATIONNEMENT SUR LES QUATRE
PLACES DE PARKING AU DROIT DU
CARRÉ D'ART DU VENDREDI 29
SEPTEMBRE 2023 À 20H AU SAMEDI 30
SEPTEMBRE 2023 À 14H LORS DE LA
MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX
MONTGERONNAIS**

Le Maire de la Ville de Montgeron,
Conseillère régionale d'Île-de-France,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de voirie routière,
Vu le Code de la route,
Vu l'article R 610-5 du Code pénal,
Vu l'état des lieux,

Considérant qu'il est nécessaire d'interdire et de déclarer gênant le stationnement sur les quatre places de parking au droit du Carré d'Art à l'occasion de la matinée d'accueil des nouveaux Montgeronnais, du vendredi 29 septembre 2023 à 19h au samedi 30 septembre 2023 à 14h,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules de toutes catégories sera interdit sur les quatre places de parking au droit du Carré d'Art, situé 2 rue des Bois à Montgeron, du vendredi 29 septembre 2023 à 17h au samedi 30 septembre 2023 à 14h, à l'occasion de la matinée d'accueil des nouveaux Montgeronnais.

Tout véhicule ne respectant pas cette réglementation de stationnement sera déclaré gênant et évacué en fourrière par les services compétents.

Les frais engagés seront à la charge exclusive du propriétaire dudit véhicule.

Article 2 : Seuls seront autorisés à stationner, les véhicules appartenant aux services de secours, de sécurité et aux prestataires choisis par la ville pour assurer cette manifestation.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

Monsieur le Commissaire de la police nationale,
Madame le Chef de service de la police municipale.

Article 4 : Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire et/ou d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait à Montgeron, le 12 SEP. 2023



Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Île-de-France